



Accident de travail 6 août

Par **Ticherfatine amar**, le **28/08/2018** à **00:11**

Bonjour je voulez un renseignement sur m'a situation. Je suis en arrêt de travail après un accident de travail le 6 août j'ai fait ma déclaration auprès de mes chef d'équipe et j'ai tous expliqué l'accident et ce jour le 26 août j'ai reçu un appel me disant de passer pour recapituler l'accident .

Par **P.M.**, le **28/08/2018** à **08:28**

Bonjour,
Je ne vois pas d'interrogation dans votre exposé, il est donc impossible d'y répondre...

Par **Ticherfatine amar**, le **28/08/2018** à **16:53**

Tapez votre texte ici pour répondre ...Bonjour désolé si j'ai pas bien expliqué m'a situation .Alors pour bien expliquer les choses voilà j'ai reçu un appel de mon chef d'équipe qu'il me demande si je peut rendre à l'entreprise pour récapituler l'accident en sachant que j'ai pas de convocation ni rien juste un appel téléphonique Donc je voulez savoir si l'employeur a le droit de me convoqué pour sa? en sachan que j'ai déjà fait sa le jour de l'accident .

Par **P.M.**, le **28/08/2018** à **17:10**

Vous n'avez vraisemblablement pas plus de preuve d'avoir indiqué les circonstances mais vous pourriez tout aussi bien le faire par courrier postal recommandé ou mail en précisant que ce sont les mêmes que vous aviez déjà indiqué à telle personne si vous ne pouvez pas ou voulez pas vous déplacer...

Il est aussi de votre intérêt que la déclaration d'accident du travail soit faite...